



Agence de Recrutement de l'Infrastructure (ARI)

Halte à la Manipulation, Place aux Solutions !

L'ARI doit faire face, en cette fin d'année, à un pic de charge de travail imposé par les établissements des Territoires de Production qui veulent tenir leurs objectifs de recrutements pour 2013 et ne pas perdre les autorisations d'embauche obtenues de la DRH de la Branche Infrastructure.

La Direction de la Branche Infrastructure met elle-même la pression sur ces établissements afin qu'ils tiennent leurs engagements sur les recrutements. Toutes les Organisations Syndicales réclament également plus d'embauches afin de mettre en adéquation les ressources humaines avec les charges de travail croissantes. Ainsi nous participons tous à des degrés divers à accentuer la pression sur toute la chaîne de recrutements.

Nous sommes là au cœur de la problématique métier de l'ARI : comment répondre aux besoins des établissements en lissant la charge de travail sur l'année pour réduire la **pression sur les agents et les managers** ?

En outre, l'ARI est chargée **d'évaluer et de valider les candidatures** et de les mettre à disposition des **Etablissements Infra** qui sont les **véritables recruteurs**.

Cette situation entraîne des tensions que certaines Organisations Syndicales (OS) n'hésitent pas à exploiter en diffusant à l'ensemble des agents de la Direction un tract qui **jette l'opprobre sur toute une entité** et ne propose aucune solution.

Les représentants du personnel **CFDT** ont entendu des propos inacceptables et irresponsables de ces OS. En effet, faire un lien entre le supposé manque de réactivité de l'ARI dans le recrutement et l'accident de Brétigny est d'une absurdité sans nom ! Tous les cheminots ont été meurtris par ce drame et une fois que l'enquête judiciaire aura rendu ses conclusions, il conviendra à la Direction de la SNCF de mettre en place des actions correctives. La **CFDT** s'est déjà exprimée sur ce sujet afin que l'on repasse d'une culture de surveillance du réseau avec une maintenance minimale

curative à une politique volontariste de maintenance préventive avec les effectifs nécessaires à cette tâche.

C'est aussi, de la part de ces OS, méconnaître les difficultés de recrutement structurelles nationales. Actuellement, il y a 3 295 700 demandeurs d'emploi de catégorie A et 500 000 offres non satisfaites (source OCDE).

Ces OS ont décidé de raviver la lutte des classes d'un autre temps en opposant les agents aux managers. Les représentants du personnel **CFDT** déplorent cette démarche non constructive qui nuit au travail d'équipe.

Il faut en finir avec les pressions psychologiques de toutes sortes. Le respect mutuel entre les agents et les managers doit être la règle. Ne pas respecter son collègue c'est ne pas se respecter soi-même !

Propositions des représentants du personnel **CFDT de la Direction de l'Infrastructure :**

- Rencontrer la Directrice de l'ARI début janvier 2014 pour élaborer un **plan d'actions** avec un **calendrier précis** ;
- Assurer un **déroulement de carrière des gestionnaires** ;
- **Majorer la Prime de Travail** (RH0131, chapitre 4 article 25.3) lorsque la charge de travail saisonnière varie ;
- Développer les **compétences des agents et managers** (DIF, CIF...) ;
- Utiliser le recours à l'intérim à titre exceptionnel en **priviliégiant les embauches au statut ou en CDI** (RH 0254) ;
- Mettre en place des réunions d'expression des salariés ;
- Suivre les améliorations post déménagement menées par le CHSCT ;
- Développer le **télétravail** pour les agents qui ont un temps de transport important en priorisant la journée courte ;
- **Consolider** la démarche de **management participatif** des **groupes de travail** mise en place en 2013 ;
- Redéfinir le calendrier des besoins des Etablissements Infra (GPEC) afin de lisser la charge de travail ;
- Assurer un suivi bi-mensuel du plan d'actions avec la Directrice de l'ARI.

Les représentants du personnel **CFDT**

Pierre-Emmanuel PROS
Membre du CHSCT & Elu CE-GI
pierre-emmanuel.pros@sncf.fr

Patrick BOMME
Elu DP, CE-GI & Délégué de Notation
patrick.bomme@sncf.fr

Laëtitia NOGUEIRA
Elu DP & CE-GI
laetitia.nogueira@sncf.fr

Patrick CHLEBOWSKI
Elu DP & Délégué de Notation
patrick.chlebowski@sncf.fr